

56 B7743

**PROCES-VERBAL DE DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
EN DATE DU 11 JANVIER 2006**

Greffier du Tribunal de
Commerce de Paris
I M R
- 7 Mars 2006

A 9 heures 00

N DE DEPOT *Uro*

Les administrateurs de la société « A L'HOTEL QUEEN MARY », société anonyme au capital de 40.000 Euros (quarante mille Euros) ayant son siège social 9 rue de Greffulhe, 75008 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 562 077 438., se sont réunis au siège, à la suite de la convocation qui leur a été régulièrement faite par le président du conseil d'administration.

Sont présents à la présente réunion du Conseil Madame Alix GRAND DE BOUTECHOUX DE CHAVANES épouse BYRNE et Monsieur David BYRNE, signataires des présentes.

Préside la séance Madame Alix GRAND DE BOUTECHOUX DE CHAVANES épouse BYRNE assistée de Monsieur David BYRNE, secrétaire de séance.

Madame le président constate que le conseil réunit la présence effective de la moitié des administrateurs et que par conséquent, il peut valablement délibérer.

Madame le président ouvre la séance. Madame le président aborde les différents points inscrits à l'ordre du jour :

Elle porte à la connaissance du conseil que l'ensemble du conseil d'administration va démissionner et qu'il convient de convoquer une assemblée générale ordinaire avec pour ordre du jour la nomination de 3 administrateurs et engagements à donner.

Elle porte à la connaissance du Conseil sa démission à l'instant en qualité de Président du Conseil d'administration.

Les administrateurs votent à bulletin secret.

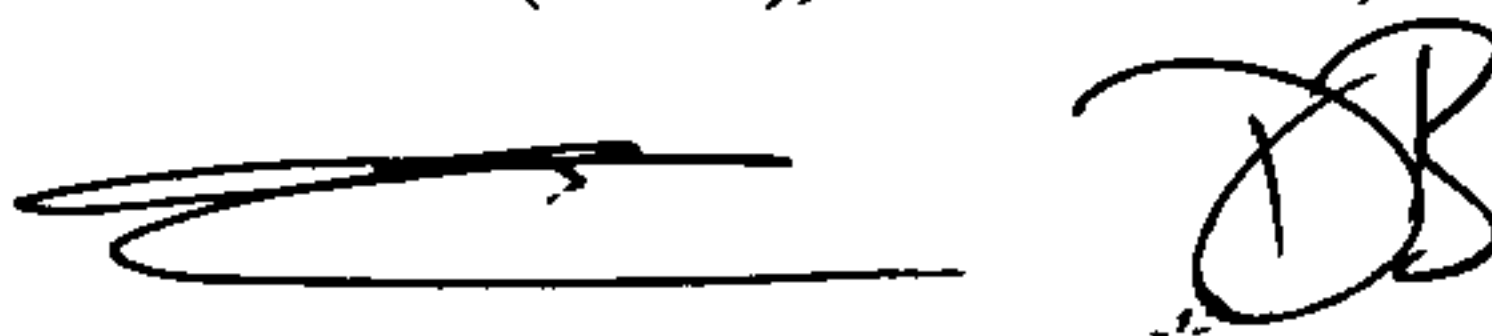
En conséquence,

Convocation Assemblée Générale

En considération de ce qui est exposé, le Conseil décide de convoquer l'assemblée générale Ordinaire pour le 26 janvier 2006 à 15h00 avec pour ordre du jour la nomination de 3 administrateurs et engagement à donner.

Nomination du Président :

En considération de ce qui est exposé, le Conseil nomme en qualité de Président Directeur Général Madame Élisabeth VISSE épouse NOURY, Demeurant à MONCEAUX EN BESSIN (14400), « le Château », née le 25 août 1949 à Guizancourt



(80) qui accepte ces fonctions en remplacement de Madame Alix GRAND DE BOUTECHOUX DE CHAVANES épouse BYRNE démissionnaire.

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à 9h15.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, conformément aux dispositions statutaires par le président et les administrateurs pour servir et valoir ce que de droit.

Two handwritten signatures are present. The signature on the left is a stylized, elongated cursive mark. The signature on the right is more complex, featuring a large loop and a vertical stroke, possibly representing the initials 'BY'.

HOTEL QUEEN MARY
Société Anonyme au capital de 40.000 €
PARIS (75008), 9 rue de Greffulhe
R.C.S. PARIS 562 077 438

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 JANVIER 2006
PROCES VERBAL DE DELIBERATION

Le 26 janvier 2006 à 15 heures, les actionnaires de la société HOTEL QUEEN MARY au capital de 40.000 Euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social.

Madame Elisabeth NOURY, Président Directeur Général, préside la séance.

Chaque actionnaire a été régulièrement convoqué.

Les membres de l'Assemblée ont émargé la feuille de présence en entrant en séance tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

La Société étant dépourvue d'administrateurs, Madame Elisabeth NOURY acceptant cette fonction, est appelée comme scrutateur.

Maître Luc HERPIN assume les fonctions de secrétaire.

Monsieur Gérard LANDAT, Commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, assiste/n'assiste à la réunion.

La feuille de présence est vérifiée, arrêtée et certifiée exacte par le bureau qui constate que les actionnaires présents ou représentés, possèdent plus du quart du capital social.

L'Assemblée Générale peut, en conséquence, valablement délibérer.

Madame le Président met à la disposition des actionnaires :

- une copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire
- une copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes
- la feuille de présence et les procurations données par les actionnaires représentés
- un exemplaire des statuts de la société

Madame le Président Directeur Général rappelle que compte tenu de la forme de la Société il est nécessaire de nommer des administrateurs.

Personne ne demandant la parole, la résolution suivante est mise aux voix :

E.W.

Lu

NOMINATION D'ADMINISTRATEURS

Compte tenu de la démission en date du 11 janvier 2006 de Madame Alix DE CHAVANES, de Monsieur David BYRNE, de Madame Colette HANICOTTE et de Madame Jeanne DE CHAVANES de leur fonction d'administrateur, l'assemblée générale décide de nommer en qualité d'administrateurs, pour la durée restant à courir des administrateurs démissionnaires, soit jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2009 :

- Madame Elisabeth NOURY demeurant à MONCEAUX EN BESSIN (14400), Le Château
- Monsieur Arnaud CHEVALIER demeurant à PARIS (75011), 11 bis rue Faidherbe
- Madame Marie CRASSOUS demeurant à LA BOHALLE (49800), 2 Impasse du Bout du Moulin

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal pour servir et valoir ce que de droit.

Le Président

E. Noceuf

Le scrutateur

E. Noceuf

Le secrétaire

[Signature]

HOTEL QUEEN MARY
Société Anonyme au capital de 40.000 €
PARIS (75008), 9 rue de Greffulhe
R.C.S. PARIS 562 077 438

PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 JANVIER 2006

Le 26 janvier 2006 à 19 heures, les administrateurs de la société HOTEL QUEEN MARY se sont réunis en conseil au siège social sur convocation du Président.

Sont présents et ont signé le registre de présence :

- Madame Elisabeth NOURY
- Monsieur Arnaud CHEVALIER
- Madame Marie CRASSOUS

Tous les administrateurs en fonction sont présents.

Le Conseil peut donc valablement délibérer.

Monsieur Gérard LANDAT, commissaire aux comptes de la Société n'assiste pas à la réunion.

Madame Elisabeth NOURY préside la séance en sa qualité de Président Directeur Général.

Monsieur Arnaud CHEVALIER assume les fonctions de Secrétaire.

Sur la demande du Président, lecture est donnée du procès verbal de la précédente réunion qui est adopté sans observation par le conseil.

Madame le Président rappelle que l'ordre du jour porte sur la réitération de la nomination de Madame Elisabeth NOURY en qualité de Président Directeur Général et sur l'agrément de cession d'actions et de nouveaux actionnaires.

Puis elle offre la parole aux administrateurs afin de débattre de cette proposition.

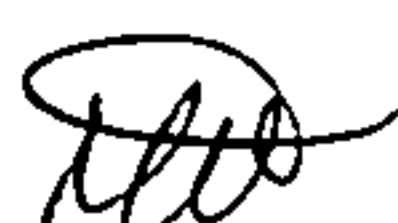
Après échange de vues, les décisions qui suivent sont mises aux voix :

PREMIERE DECISION

Le Conseil d'Administration décide de réitérer la nomination de Madame Elisabeth NOURY en qualité de Président Directeur Général prise par le conseil d'administration du 11 janvier 2006.

DEUXIEME DECISION

Le Conseil d'Administration, connaissance prise des projets de cession d'actions par la Société HOTEL DU BOIS à de nouveaux actionnaires décide d'agréer lesdites cessions et Madame Elisabeth NOURY, Monsieur Arnaud CHEVALIER et Madame Marie CRASSOUS en qualité de nouveaux actionnaires.

EW
ke 

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé après lecture par Madame le Président et un administrateur.

AR EW
PWW

HOTEL QUEEN MARY
Société Anonyme au capital de 40.000 €
PARIS (75008), 9 rue de Greffulhe
R.C.S. PARIS 562 077 438

Aux termes d'une décision de l'assemblée générale en date du 26/01/06, il a été décidé de nommer en qualité d'administrateurs en remplacement des administrateurs démissionnaires :

- Madame Elisabeth NOURY demeurant à MONCEAUX EN BESSIN (14400), Le Château
- Monsieur Arnaud CHEVALIER demeurant à PARIS (75011), 11 bis rue Faidherbe
- Madame Marie CRASSOUS demeurant à LA BOHALLE (49800), 2 Impasse du Bout du Moulin

